



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Bas-Rhin

Commune : STRASBOURG

Autres communes :

R500

Appellation : Citadelle et abords

Monument(s)

Appellation : Citadelle et abords

Protection : classement partiel

Arrêté : classement le 14/10/1932

Étendue de la protection : Parties suivantes des abords : Bastions 27 et 28 - Demi-lune (porte et fossé sur les deux rives y compris les murs de la rive extérieure et la ligne de peupliers qui s'y trouve)

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.